

AVIS PUBLIC

2016-003

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de l'année 2016

Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

La 2^e séance ordinaire du conseil de l'année 2016, qui devait avoir lieu lundi le 8 février à 20h selon le calendrier des séances ordinaire 2016, est déplacée au **mardi 9 février 2016 à compter de 20h.**

Toute la population y est conviée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 5^e jour de février 2016.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Rick Tanguay

Certificat de publication

Avis public 2016-003

Je Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie par la présente que j'ai affiché l'Avis public 2016-003, ayant pour objet Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de l'année 2016, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 5 février 2016.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 5^e jour de février 2016.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Rick Tanguay